

## **Le Rapport de la Curia - Tenir les membres ensemble**

Par Michael Miller, Glenside, Pennsylvanie

Maria Legionis - North American supplement - June 1997

Les premières impressions qu'on a d'une réunion d'un conseil supérieur de la Légion de Marie peuvent être intimidantes, sinon déroutantes. Quand les officiers de mon Praesidium m'ont invité à la Curia du comté de Montgomery-Est en 1981, je me sentais comme si je flottais dans un petit canot, sur une immense rivière d'information. Au fur et à mesure qu'un légionnaire se familiarise cependant avec l'agenda habituel de la réunion du conseil et de la présentation des différents rapports, cela s'avère devenir une véritable re-création spirituelle.

Comme débutant, un officier légionnaire pourrait percevoir la Curia comme étant : « ces gens auxquels on fait un rapport une (ou deux) fois l'an ». Beaucoup de réflexion et de préparation vont dans le rapport qu'un Praesidium présente au conseil qui sert sa Curia. Les communications avec la Curia, cependant, sont vraiment un chemin à deux voies, d'aller-retour. Et on peut se demander ici: combien de soins les officiers d'un Praesidium consacrent-ils à faire rapport de la réunion de la Curia ensuite à leurs propres membres légionnaires lors des réunions de hebdomadaires de leur Praesidium?

Faire rapport de la Curia n'est pas la tâche du seul secrétaire d'un Praesidium. Tous les officiers d'un Praesidium ont le devoir de participer à la Curia (cf. le Manuel). Ils devraient tous considérer de ramener des nouvelles des décisions de la Curia, de ses recommandations et de ses annonces etc., comme étant l'une des responsabilités de leur poste d'officier d'un Praesidium.

### **QUOI RAPPORTER?**

L'étendue de ce "Rapport de la Curia" au Praesidium, dépendra de plusieurs facteurs: la durée de la réunion du Praesidium doit respecter la limite d'une heure et demie, on doit tenir compte du niveau d'expérience des

membres qui ne sont pas officiers, on doit considérer aussi quelles sont les affaires d'intérêt particulier traitées lors de la dernière réunion de la Curia, ou du Senatus, etc. Une liste de contrôle de base, ordonnée selon les responsabilités de chaque officier du Praesidium, fait donc suite ici:

**Le Trésorier:** La Curia a-t-elle eu des dépenses notables? (Un pourcentage de cet argent est venu du Praesidium!) Quelles fournitures la Curia vend-elle, (sacramentaux, médailles, feuillets, livres) qui pourraient aider les membres du Praesidium à préparer ou accomplir leurs propres tâches?

**Le Secrétaire:** Quelles sont les méthodes de travail du Praesidium? Qui a fait son rapport à la Curia? Quels sont les résultats remarquables? Quelles discussions ont suivi? Quelles ont été les discussions sur d'autres affaires de la Curia? (Transmettre les réactions du rapport d'un Praesidium à la Curia, est d'importance vitale.)

**Le Vice-président:** Quels ont été les postes vacants ou les ratifications d'officiers mentionnés à la Curia? La Curia a-t-elle annoncé des visites de Praesidia ou sollicité de l'aide pour des projets de conseils (par exemple des sorties en vue de faire du recrutement)?

**Le Président:** Quels plans sont en discussion pour les fonctions de la Légion? Quelles règles ou principes légionnaires les officiers et les membres de la Curia ont-ils appliqués sur des sujets qui sont d'intérêt pour le Praesidium? Quelles décisions faites par la Curia ou des conseils supérieurs peuvent affecter notre Praesidium? (Par exemple : le nouveau Manuel révisé!) Et d'autres points pourraient se suggérer d'eux-mêmes; mais ce qui précède est un prérequis minimal recommandé pour faire un rapport mensuel de la Curia au Praesidium.

### **COMMENT FAIRE UN RAPPORT DE LA CURIA?**

Un secrétaire de Praesidium ne songerait pas à donner son rapport annuel à la Curia seulement de mémoire. Mais nous entendons cependant assez souvent des rapports de Curia balbutiés aux Praesidia par un officier qui tente hâtivement de déchiffrer quelques notes écrites à la main.

Un plan et une préparation sont nécessaires: pas beaucoup, mais assez. La communication dans les deux sens entre le Praesidium et son conseil supérieur en dépend.

La première chose à garder en mémoire est que le Rapport de la Curia n'est pas qu'une version abrégée de la réunion de la Curia. Le Praesidium n'a pas à approuver un procès-verbal de la Curia. Aussi, abrégez-le. Évitez les affaires de routine. Pensez aux grands titres et aux points importants !

La deuxième est que les nouvelles de la Curia n'ont pas à être toutes rapportées aussitôt. Le Praesidium se réunit environ trois ou quatre fois avant la réunion suivante de la Curia. Les nouvelles et les affaires importantes devraient être rapportées au plus tôt, évidemment. Mais d'autres sujets peuvent être gardés pour plus tard, quand par exemple, une réunion de Praesidium n'aura que quelques travaux à rapporter sur les tâches assignées.

Troisièmement, les officiers du Praesidium devraient décider à l'avance qui fera rapport, sur quoi. Ce qui pourrait se planifier de façon informelle; durant les rafraîchissements, après la réunion de la Curia, ou en revenant à la maison pour ceux qui font du co-voiturage. Ou quand les officiers sont à préparer la réunion du Praesidium. Si le rapport de la Curia n'est pas un effort synchronisé d'équipe, cela pourrait donner l'impression de magasiniers dans un marché de sous-sol.

Le Manuel mentionne que la communication de l'énergie spirituelle, dépend, tout comme l'électricité, sur l'ouverture ou la fermeture d'une connexion. La plupart des Praesidia sont en communication avec leurs conseils respectifs, mais les contacts peuvent parfois être rouillés et une piètre conductivité en découle. Une façon d'accroître l'énergie spirituelle qui circule dans un Praesidium consiste à améliorer les rapports des réunions hebdomadaires.

## LES CAS SPÉCIAUX

Comment faire rapport de l'allocutio donnée à la réunion de la Curia? Une ou deux phrases au maximum

devraient porter sur le thème de l'allocutio, en en faisant ressortir le point principal. "Mais le père Directeur spirituel donne tellement de bonnes allocutios"...!.(Et je suis sténographe, en plus!). Eh bien ! Rendons grâce et remercions de tout coeur Notre Dame, mais il n'y a qu'un endroit déterminé pour l'allocutio à l'agenda d'un Praesidium, et un président sage devrait réserver rapporter ces allocutios de la Curia pour des journées pluvieuses...

Qu'arrive-t-il si la Curia qui gouverne mon conseil est aussi un conseil supérieur, disons un Senatus? (Voir le paragraphe 19 du chapitre 28 du Manuel). Les officiers d'un tel Praesidium, quand ils font rapport à leurs réunions hebdomadaires, devraient mettre l'accent sur les nouvelles de la Curia: comme relater les rapports des autres Praesidia affiliés à la Curia ainsi que les affaires et les tâches qui concernent la sphère de leur Curia. Rappelez-vous qui sont ceux à qui vous parlez! (Si chaque soldat d'un Praesidium désire réellement savoir ce qui se passe dans les conseils éloignés de d'autres diocèses, il devrait d'abord participer à la réunion du Senatus, ou mieux, en devenir officier!)

## CONCLUSION

J'ai déjà entendu le Directeur spirituel d'un conseil déclarer: les membres du conseil de la Curia ne sont pas seulement des membres d'un Praesidium qui participent à une réunion mensuelle d'un autre conseil, mais ils sont aussi les membres délégués d'un conseil de la Légion de Marie dont on s'attend qu'ils gouvernent aussi la réunion hebdomadaire de leur Praesidium! Cette perspective aide les légionnaires à comprendre que la communication entre le Praesidium et la Curia est à double sens et que cette double responsabilité fait partie du système de gouvernement de la Légion de Marie. Le Manuel prévient les légionnaires que les procès-verbaux d'une réunion de Praesidium, par leur qualité et la manière de les lire, peut donner le ton, pour le meilleur comme pour le pire à ce qui suivra (cf. Manuel). Le "Rapport de la Curia" tient une position égale sinon d'importance stratégique supérieure pour assurer la santé du Praesidium.